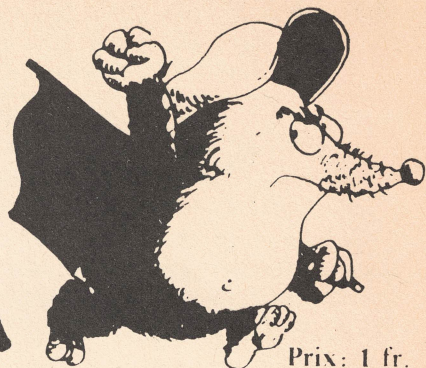


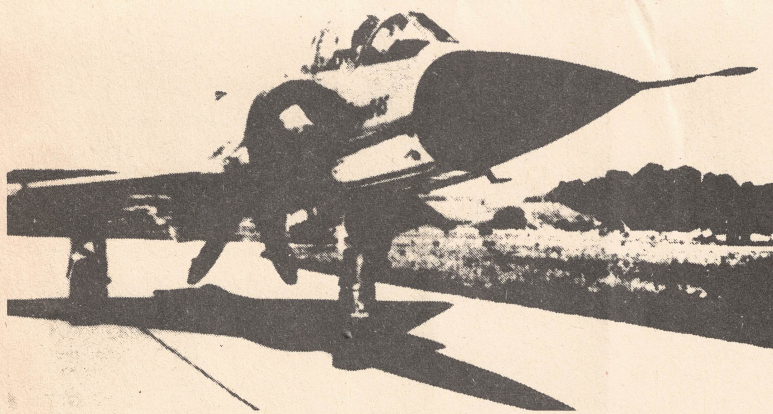
L'ATAUPE



Prix: 1 fr.

Novembre 1982

TOUS PARLENT D'ECONOMIES



PAS NOUS!



DMF

DONC, SIGNEZ L'INITIATIVE
CONTRE LES CREDITS MILITAIRES !

EXCLUSIF

INTERVIEW D'UN SOLDAT
QUI EN 1932 A REFUSE
DE TIRER



"La patrie comptait sur nous, on nous avait donné des cartouches à balles et à l'ordre de tirer on nous interdisait de tirer en l'air."

Genève, 9 novembre 32; l'union nationale, groupe d'extrême-droite de Georges Oltramare convoque une assemblée à la salle communale de Plainpalais pour la "mise en accusation publique des sieurs Nicole et Dicker", chefs de la gauche du Parti socialiste. Toute la gauche genevoise se mobilise et une contre-manifestation se tient le soir même. Le Conseil d'Etat fait appel à l'armée pour réprimer les manifestants: l'Ecole de recrues de fusillers de Lausanne se rend à Genève et reçoit l'ordre de tirer: 13 morts et 65 blessés.

Maxime Chalut, l'une des recrues a refusé de collaborer à cette répression et n'est pas aller à Genève. SON TEMOIGNAGE EN PAGE 6 !

amnistie pour "Lôzane bouge"

Début octobre vient de se tenir à Lausanne le procès de Lôzane-Bouge, et ceci malgré les demandes d'amnistie pour les inculpés des manifs de jeunes de 1980.

Pourquoi un procès de 13 "meneurs", alors qu'il y avait environ 1000 personnes qui ont participé aux manifs? Pourquoi des boucs émissaires? Pour taire les causes réelles d'un mal général. Nous avons manifesté parce que cette société ne nous "offre" rien d'autre qu'une école débile, un travail abrutissant, des loisirs préfabriqués, pas de droit à la différence, bref, une vie sans espoir.

Et maintenant, ce procès fait-il preuve d'une justice impartiale pour délits mineurs (si délits il y a réellement!) ou est-il un dé-fouloir à la phobie anti-jeunes? A voir la façon dont il se déroule, on penche plutôt pour la seconde constatation.

La brutalité et la grossièreté du président du tribunal, Frossard, n'ont rien à envier aux matraques des flics. D'abord, dès le premier jour, il avertit les inculpés qu'il s'est muni de mandats d'arrêt. En cas d'applaudissements et de rires trop bruyants, il les fera mettre en taule jusqu'à la fin du procès. D'ailleurs il prononce le huis-clos pour le deuxième après-midi. Le public, déjà accepté au compte-goutte dans la salle, est expulsé. Un autre jour, une femme qui manifestait son indignation à haute voix se fait expulser immédiatement.

Le président du tribunal interdit aux avocats de s'asseoir l'un à côté de l'autre. Ainsi chaque fois qu'ils veulent communiquer ils doivent demander la permission de se lever, puis se déplacer! Lors d'une plaidoirie, le président n'accorde que 5 minutes de parole. Quand il s'adresse aux inculpés le président aboie des ordres dans le plus pur style militaire. Aller aux toilettes sans demander une permission devient pour les incul-



pés quasiment un délit de plus.

Autour du tribunal, des flics patrouillent avec des chiens. Et pour corser le tout, flics et chiens vont jusqu'à faire irruption dans la tribune du public, profitant de l'occasion pour arrêter un spectateur. Voilà pour l'ambiance.

Tous les témoins ont parlé des violences policières aussi bien contre les manifestants que contre des passants. Mais où sont les flics dans le procès? Rassurez-vous, pas sur le banc des accusés. Un journaliste, tellement matraqué qu'il souffre encore d'amnésie partielle, avait pourtant reconnu son agresseur sur une photo et avait porté plainte. Le policier avait même reconnu les faits. Mais l'affaire a été classée dans les tiroirs de la justice vaudoise. Celle-ci considère qu'il n'y a pas assez de preuves pour l'incuber. Finalement, malgré les déclarations des témoins, malgré les photos montrant les tabassages et malgré les aveux de certains policiers eux-mêmes, la "justice" a classé toutes ces affaires et pas un seul flic ne sera inquiété.

Par contre pour les inculpés de Lôzane-Bouge, le témoignage de "malheureux" flics "sauvagement agressés" vaut preuve, tout comme les témoignages de cer-

taines "victimes" de graffitis avides de défendre leur propriété privée. En fait ce procès montre clairement les limites des droits démocratiques, comme le dit le juge Frossard "faire de la politique, ça se paie". Nous exigeons l'amnistie immédiate pour tous les condamnés et la démission du juge d'instruction qui a classé les plaintes contre les brutalités policières.

La Taupe, cercle de Lôzane

Dernière minute !

Procès de Lôzane Bouge :

LA POLICE A JUGÉ !

Le tribunal, présidé par le juge Frossard, a condamné les inculpés à de lourdes peines, comme : 5 mois avec sursis pendant 5 ans, 4 mois avec sursis pendant 4 ans, 3 mois avec sursis pendant 4 ans.

Les frais de justice sont un véritable coup d'assommoir. Il s'agit clairement de faire taire définitivement toute la jeunesse qui se reconnaissait dans Lôzane Bouge.

Au moment du verdict, le juge a fait expulser des inculpés et évacuer la salle. Les flics, présents en masse, s'en sont pris à coups de matraque et de gaz lacrymogène, au public qui se trouvait derrière les portes du Tribunal.

Après l'annonce des condamnations, une manifestation de protestation de 250 personnes environ s'est formée. Une assemblée de Lôzane Bouge est convoquée pour le mercredi soir 27 octobre à la salle des Vignerons.

Dans ce procès inique, seuls les rapports de police auront servi de base au jugement prononcé. La lutte pour l'amnistie des inculpés doit se poursuivre avec vigueur !

Edito



CONTRE LES CREDITS MILITAIRES ... IL FAUT SAUVER L'INITIATIVE!

Il y a un peu moins d'une année, le Parti socialiste lançait une initiative demandant l'introduction du droit de référendum en matière de crédits militaires. Ce faisant, il volait l'idée à un comité regroupant les mouvements pacifistes ainsi que les partis de gauche (sauf le PS), et il leur refusait le droit de s'associer à lui pour faire aboutir cette initiative. Ainsi le PS menait sa petite opération publicitaire, en particulier à l'égard des jeunes prêts à se battre contre le militarisme. Mais surtout il voulait garder seul le contrôle de cette initiative, question par exemple, de pouvoir la retirer avant la votation si un compromis-pourri-mais-présentable était trouvé avec la hiérarchie militaire.

Cette initiative est très importante. En introduisant le droit de référendum en matière de crédits militaires, elle permettrait, si elle était acceptée, de contester systématiquement les dépenses faramineuses que s'attribue généreusement le Département militaire fédéral. Elle permettrait de remettre en cause le bien-fondé de ces milliards dépensés en armement, alors que le Conseil Fédéral économise sur le dos des assurances sociales et du salaire des fonctionnaires fédéraux. Elle permettrait enfin de contester la toute puissance de la caste des officiers qui croit encore pouvoir régner comme elle l'entend, imposer ses dépenses, sa discipline dans les casernes, sans aucune contestation. *Cette initiative permettrait donc de mener une activité anti-militariste systématique.*

Cela, la bourgeoisie l'a bien compris. Depuis son lancement elle mène contre cette initiative une campagne de presse acharnée, campagne qu'elle entend relayer par des démonstrations de force, comme à Frauenfeld par exemple. Mais elle n'est pas la seule à l'avoir compris. Le secteur le plus "droitier" du Parti socialiste a fait le même raisonnement. Et depuis une année il freine des quatre fers. Son but: empêcher le PS de récolter les 100 000 signatures nécessaires. Et il faut dire que pour l'instant, il n'a pas trop mal réussi dans son entreprise. Jugez-en plutôt: en une année le grand PS, avec ses 50 000 membres n'a récolté que... 40 000 signatures !

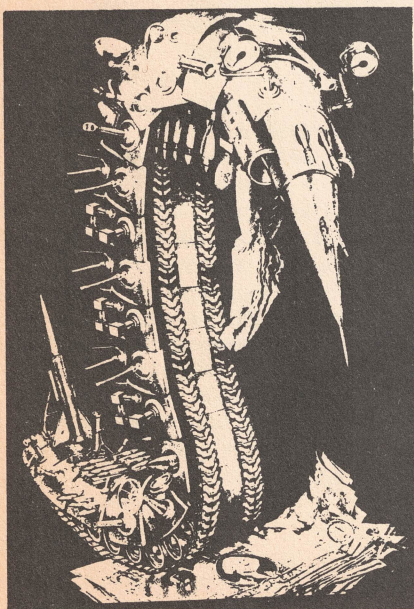
Il existe donc un réel danger que cette initiative échoue. *Et cela, il ne faut le permettre à aucun prix.* Un tel échec représenterait une baffes magistrale pour tout le mouvement pacifiste, pour les dizaines de milliers de jeunes qui sont descendus dans la rue depuis le 5 décembre 81 à Berne. Un tel échec serait le signal pour une formidable campagne réactionnaire voulant démontrer qu'il n'y aurait pas place en Suisse pour les pacifistes, que ceux-ci ne sont que des marginaux.



Sauvons l'initiative... ils en avaleront leur casquette !

LA TAUPE va mobiliser toute ses forces afin de récolter un maximum de signatures pour essayer -avec les autres organisations disposées à le faire- de sauver cette initiative. Nous invitons tous les jeunes anti-militaristes à en faire de même, à se joindre à nous pour récolter les signatures nécessaires. Dans ce sens, La Taupe s'adresse plus particulièrement aux Jeunesses socialistes: le 12 septembre dernier, nous étions 120 à Soleure pour discuter ensemble des perspectives pour le mouvement pacifiste en Suisse. Aujourd'hui une échéance concrète s'impose à nous, et le temps presse.

Organisons donc ensemble la récolte de signatures pour sauver l'initiative! Organisons ensemble des stands de récoltes de signatures durant le week-end de votations fédérales des 26 et 27 novembre prochains!



APPRENTIS: pour mieux défendre nos conditions de travail il faut qu'on soit intégré aux conventions collectives de travail

Dans le dernier numéro de La Taupe nous avons présenté les résultats d'une enquête menée par le syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) sur les conditions d'apprentissage. Nous avons tiré la conclusion qu'il était urgent d'obtenir l'intégration des apprentis dans les conventions collectives de travail (CCT). Les apprentis de Bienne et de Granges ont repris dernièrement cette revendication syndicale dans leurs actions.

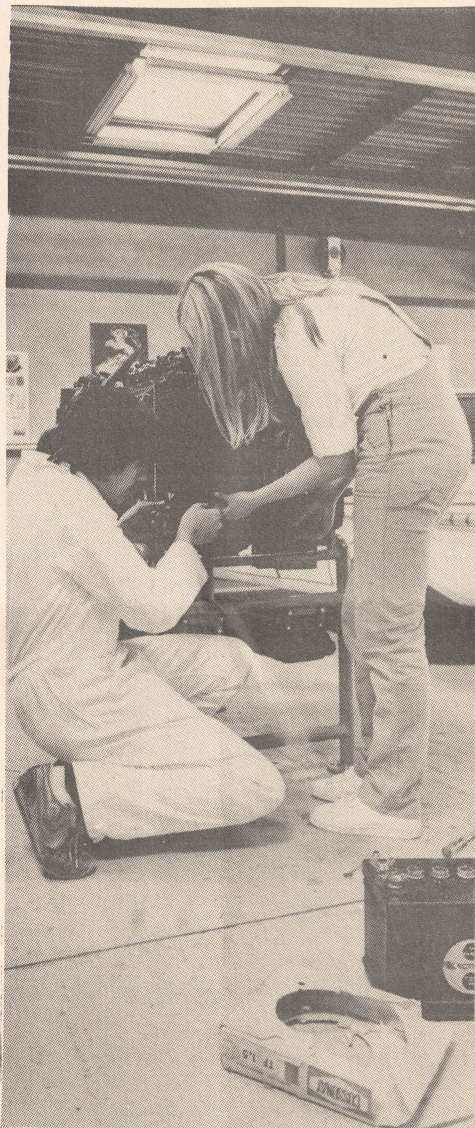
Bienne et Granges: un exemple pour tous les apprentis

Au début du mois d'octobre, les apprentis de la FTMH de Bienne et de Granges et les groupes apprentis du SLP (Syndicat du livre et du papier) ainsi que de la FOBB (Fédération du bois et du bâtiment) ont mené des actions pour exiger l'intégration des apprentis dans les conventions collectives de travail. Ils ont organisé des stands en ville, un à Granges et un à Bienne, ce qui a permis de discuter avec plusieurs dizaines d'apprentis. Ces stands avaient été précédé d'une conférence de presse qui a eu un très large écho.

Dans un texte remis à la presse, les apprentis expliquaient que "pour obtenir l'intégration des apprentis dans les CCT, il faut que nous prenions nous-même en charge cette revendication. Nous voulons porter le débat dans l'opinion publique et ces journées d'actions sont pratiquement les seuls moyens dont nous disposons". Effectivement il faut que les apprentis se regroupent dans les organisations syndicales et agissent publiquement s'ils veulent que leurs problèmes soient pris en considération par les patrons et les directions syndicales. Le grand succès de ces manifestations (la télé est même venue filmé les apprentis devant le stand) a montré à la direction de la FTMH que les jeunes étaient prêts à agir et qu'ils ne désirent pas se faire marcher sur les pieds plus longtemps. Les apprentis de La Taupe de Bienne ont soutenu totalement ces actions qui montrent dans quelle direction doivent aller les jeunesse syndicales.

Que signifie l'intégration des apprentis dans les CCT ?

Actuellement chaque jeune désirant commencer un apprentissage doit s'adresser seul avec ses parents à un patron pour trouver une place d'apprentissage. Ce dernier, qui connaît parfaitement les conditions de travail dans la branche, peut profiter de l'ignorance des parents ou du manque de places disponibles pour engager les apprentis à des conditions souvent très défavorables. Par exemple, dans une même classe de mécaniciens de précision à l'école professionnelle, les salaires varient de 300 à 530 francs, la durée du travail



de 43 à 45 heures par semaines et les vacances de 4 à 5 semaines par an! Dans la feuille officielle de Bienne est parue dernièrement une annonce pour une place d'apprentissage sans école professionnelle...donc sans certificat fédéral de capacité! Ceci n'est qu'une partie de toutes les injustices dont sont victimes les apprentis: heures supplémentaires, salaires misérables non soumis à la compensation du renchérissement... L'intégration des apprentis dans les CCT permettrait au syndicat de s'assurer que les normes de travail et la loi sur la formation professionnelle soient respectées -notamment sur la question des cours facultatifs dont parle cette loi- et d'avancer des revendications favorables aux apprentis:

- les 40 heures de travail hebdomadaire
- 6 semaines de vacances pour tous
- un salaire minimal pour vivre
- le 13ième mois
- la compensation du renchérissement
- l'égalité des droits

De tout cela... le patronat n'en veut pas

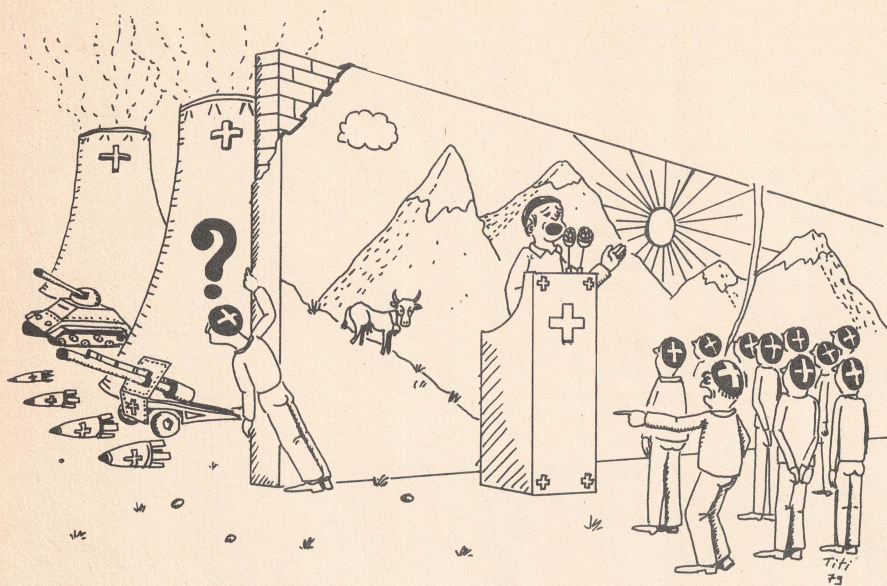
Dans le *Bieler Tagblatt*, J-P Baumer, directeur de l'école prof. de Bienne donnait sa réponse aux revendications avancées par la FTMH qu'il accuse de "vouloir politiser les apprentis". D'autre part, il refuse catégoriquement de laisser les syndicats se présenter dans les écoles professionnelles. "Pour cela, j'ai mes professeurs; ils sont formés pour rendre les apprentis attentifs de leurs droits et de leurs devoirs" entendez surtout de leurs devoirs et un peu de leurs droits! On ne peut donc trouver conception plus nette de la formation: apprendre aux apprentis à travailler sans se plaindre et sans ouvrir la bouche; d'ailleurs Baumer s'est déjà fait remarquer en interdisant l'affichage à l'école prof. Notons d'autre part que Baumer est membre de l'UDC, ce parti qui a déjà annoncé qu'il voterait contre l'amnistie pour les jeunes!

Quant au patronat suisse, il a déjà annoncé la couleur pour les prochaines négociations avec la FTMH en annonçant dans son journal *Schweizerische Gewerbezeitung* qu'il était exclu d'intégrer les apprentis dans les CCT.

Pour des ateliers publics d'apprentissage

Une telle intransigence patronale ne fait que confirmer la nécessité de combattre le monopole patronal sur la formation professionnelle. Alors que l'enseignement est pris en charge depuis des décennies par l'Etat, la formation professionnelle est toujours sous le contrôle privé. C'est pour changer cette situation que le Parti socialiste ouvrier (PSO) a déposé une initiative pour la création d'ateliers publics d'apprentissage. La Taupe réaffirme son soutien à cette initiative visant à résoudre le problème de la formation professionnelle

honneur des helvétètes



Neutre avec qui ?

Les "bienfaits" de la neutralité ne s'arrêtent pas avec la dernière guerre mondiale. Tout en proclamant sa neutralité, la bourgeoisie suisse continue aujourd'hui de prendre des positions très claires. C'est ainsi par exemple, que chaque exercice militaire désignent systématiquement les rouges et l'Union soviétique comme les ennemis contre lesquels il faut se battre. Les dernières dépenses d'armement visent essentiellement à aligner la Suisse sur le matériel de guerre de l'OTAN!

Les rapports économiques qu'entretenant la Suisse montre d'ailleurs que cette neutralité n'est que façade. Ainsi par exemple, les principaux trusts suisses sont implantés dans le Chili du dictateur Pinochet. La presse chilienne a signalé de fortes augmentations de nouveaux investissements de la part de Nestlé, du Crédit suisse et de Holderbank Financière après le coup d'Etat de 1973.

D'autre part le Conseil Fédéral ne prend aucune mesure contre les grandes banques qui financent le régime raciste d'Afrique du Sud. Et que fait-il contre l'exportation d'avions Pilatus utilisés dans des opérations anti-guerrilla par le régime militaire du Guatemala? Encore une fois, neutralité et pacifisme de la bourgeoisie suisse s'arrêtent là où commencent les profits. De la même manière qu'il s'arrêtaient lorsqu'il s'agissait de livrer du matériel de guerre au Shah d'Iran et d'accueillir ses capitaux dans les banques suisses ou de l'héberger à Saint-Moritz!

Quant à nous, nous ne sommes pas neutres! Devant l'hypocrisie de la bourgeoisie helvétique qui exploite le

Tiers-Monde et tente de redorer son blason avec sa Croix-Rouge et sa Chaîne du Bonheur, nous avons fait un choix. C'est le choix d'être avec ceux qui se battent pour leur libération sociale contre l'impérialisme. Nous sommes avec les victimes de cette "neutralité" des affaires, avec les indiens du Guatemala qui se font massacrer par les Pilatus, avec les travailleurs chiliens exploités par Nestlé, avec les jeunes noirs des ghettos de Soweto qui produisent l'or vendue à Zürich.

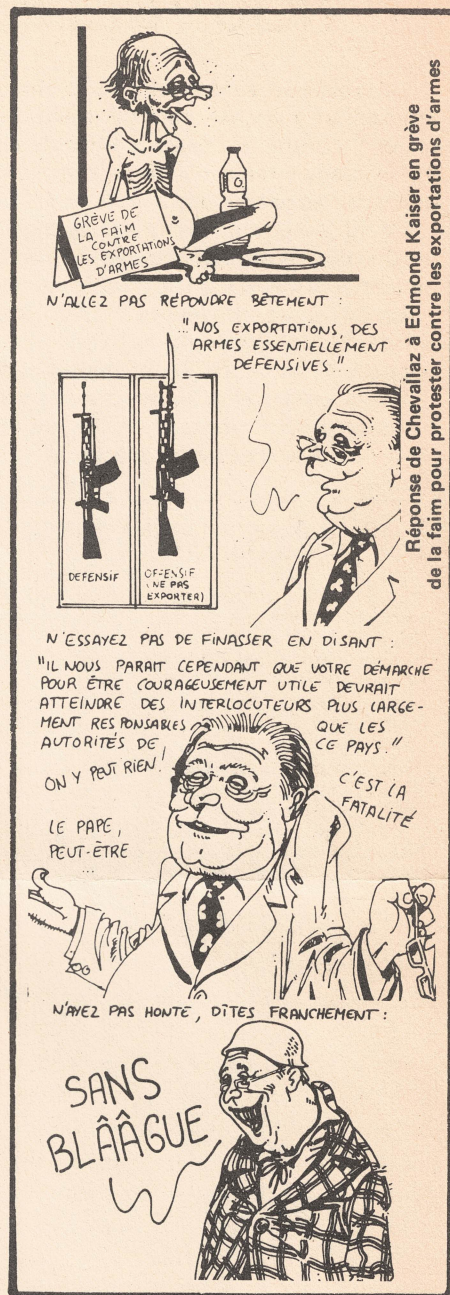
Pourquoi neutres

Qui d'entre nous n'a pas appris, au moins une fois, à l'école que la tradition de la neutralité suisse remonte à 1515, à la bataille de Marignan? Il est effectivement vrai qu'après la défaite des armées mercenaires suisses au cours de cette bataille qui coûta plusieurs milliers de vies humaines, l'armée suisse n'est plus intervenue à l'étranger. Ce qu'on oublie de nous dire à l'école, c'est que ces armées de mercenaires étaient systématiquement recrutées par les seigneurs féodaux locaux dans les régions de la Suisse primitive, là où les fréquentes crises alimentaires et les famines poussaient des centaines de paysans à s'enrôler dans l'armée plutôt

"Neutres dans les grandes révolutions des Etats qui les environnaient, les Suisses s'enrichissent sur les malheurs d'autrui et fondèrent une banque sur les calamités humaines"

Chateaubriand

que de crever de faim. Ils étaient utilisés pour servir l'un ou l'autre souverain européen contre forte rémunération... pour le seigneur, bien sûr! Et ce furent les manifestations de mécontentement



des populations suite aux conséquences sociales de la défaite de Marignan qui "imposèrent" la tradition de la neutralité. Cette notion fut d'ailleurs reprise et sanctionnée par le Congrès de Vienne en 1815 qui célébra la victoire des puissances réactionnaires européennes contre la révolution française. Il s'agissait de maintenir un gouvernement conservateur en Suisse en empêchant l'exporta-

tion d'une éventuelle nouvelle révolution. La Suisse devait donc rester neutre et intouchable.

P. Franti

NICARAGUA SALVADOR GUATEMALA

NOUVELLES D'AMERIQUE CENTRALE

Le troisième anniversaire de la révolution sandiniste a été célébré dans une atmosphère marquée par l'agressivité croissante des bandes contre-révolutionnaires ("contras") : entre le mois de mai et celui d'août, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine d'actions des "contras" qui ont été dénombrées, provoquant au moins une centaine de morts nicaraguayens, civils ou militaires.

Le 19 juillet, un avion venu du Honduras tentait de bombarder la raffinerie de Corinto, principale réserve de combustible du pays. Son explosion aurait pu coûter la vie aux 30 000 habitants de la ville.

Le 24 juillet, un groupe de 100 "contras" venu du Honduras a attaqué le village de San Francisco del Norte, à 12 km de la frontière hondurienne, provoquant la mort de 15 paysans-miliciens, affreusement torturés et mutilés.

Le 26 juillet, sous les applaudissements de près de 50 000 personnes réunies à Managua pour protester contre ces massacres, Sergio Ramirez, membre de la junte de gouvernement, annonçait la prolongation de l'état d'urgence pour 6 mois.

"Avec Dieu et le patriotisme, nous détruirons le communisme"

Telle est la devise des contre-révolutionnaires qui, avec l'aide de la CIA et du Pentagone, tentent de stopper le processus révolutionnaire et de déstabiliser le régime par les armes et la terreur. Selon les représentants du gouvernement nicaraguayen, mille hommes armés environ opèrent dans le pays. Une grande partie d'entre eux ont franchi la frontière ces dernières semaines, après avoir suivi un entraînement dans les camps au Honduras.

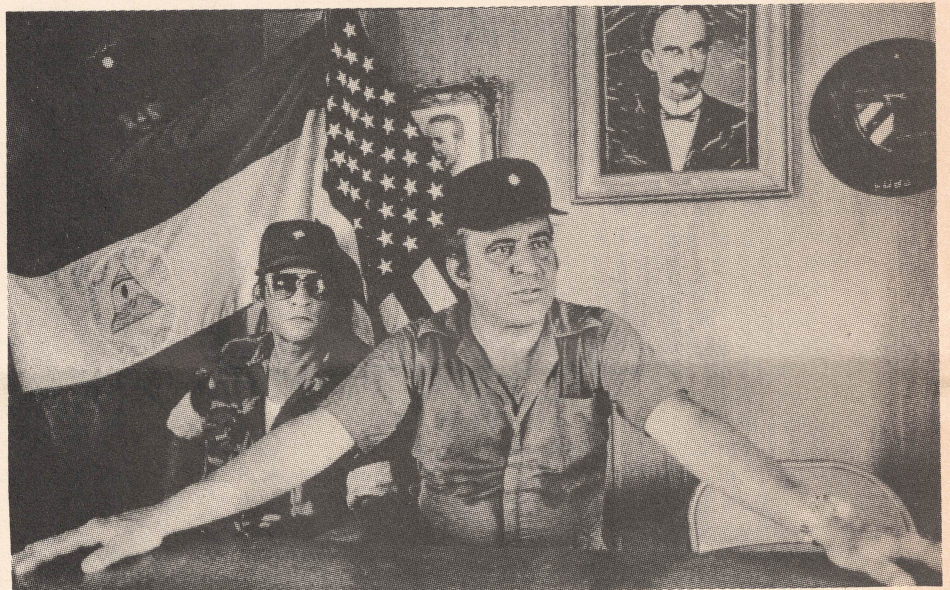
LE SCANDALE DE LA CROIX-ROUGE AU NICARAGUA

Le 30 juillet dernier eu lieu dans tout le pays une occupation des locaux de la Croix-Rouge par des travailleurs suspectant la direction d'être responsable d'affaires louches. Le pot-aux-roses fut ainsi découvert: une pagaille comptable, transfert de sommes importantes (-1 million de cordobas on ne sait trop où), présence de matériel militaire ainsi que des publications de contre-révolutionnaires. En outre il s'avéra que la direction (sous la coupe du dirigeant du COSEP association patronale) pratiquait l'embauche préférentiel d'anciens gardes somozistes !!!

"LA GRANJA"

A quelques kilomètres de Managua, une quarantaine de prisonniers, des ex-gardes somozistes, vivent et travaillent dans une prison d'un type nouveau: pas d'enceinte, seuls deux gardes non armés surveillent les prisonniers dont 3 sont pourtant condamnés à 11 ans de réclusion et un autre à 27 ans. Il s'y pratique une forme d'autogestion, puisque les prisonniers décident eux-mêmes de tout ce qui concerne l'organisation de leur journée de travail, l'horaire, la discipline... De plus, ils disposent de cours quotidiens d'alphabétisation, de visite sans surveillance un dimanche sur deux et d'une chambre matrimoniale permettant aux prisonniers de recevoir leur femme dans l'intimité, d'un travail assuré à leur sortie...

C'est une nouvelle chance, un nouveau départ possible pour ces hommes au passé chargé. Et l'expérience ne s'arrête pas là puisque prochainement une nouvelle prison de ce type va accueillir 200 ex-guardia !



Les responsables des groupes contre-révolutionnaires cubains et nicaraguayens entraînés aux USA.

GUATEMALA :

"Un hélicoptère a d'abord lâché une rafale, blessant un enfant, puis des hommes armés sont arrivés, les uns et les autres en civil, tous armés, et ils nous ont encerclés dans le village. Quelques-uns d'entre nous sont parvenus à s'enfuir et à se cacher dans la forêt, mais les hommes armés les ont poursuivis et les ont tués. Au total quatre-vingt-seize morts, dont une majorité de femmes et d'enfants qui ne couraient pas assez vite pour s'échapper. Et parmi les morts, des gens venus d'autres hameaux qui n'ont plus ni maison ni lopin de terre à travailler parce que des hommes armés les ont chassés de chez eux et qu'ils ne savent plus où aller." (Le Monde, 13 octobre 1982)

Un témoignage parmi des centaines d'autres sur la répression qui frappe, depuis le coup d'Etat du général Rios Montt, les Indiens et paysans du Guatemala. Selon un rapport d'Amnesty International (*Massive extrajudicial executions in rural areas under the Government of General Efraim Rios Montt*), plus de 2 600 Indiens et paysans ont été massacrés depuis la prise de pouvoir du "général chrétien" en mars 1982.

VERS LE GÉNOCIDÉ ?

Cette politique de répression massive des Indiens, qui forment plus de la moitié de la population, a été officiellement justifiée par le porte-parole du général Rios Montt, Francisco Bianchi : *"La guérilla a gagné de nombreux collaborateurs parmi les Indiens. Par conséquent les Indiens sont des subversifs. Et comment lutter contre la subversion ? C'est clair il faut tuer les Indiens parce qu'ils collaborent avec la subversion. Ils diront alors 'Vous massacrez des gens innocents'. Mais ils ne sont pas innocents. Ils sont vendus à la subversion"*.

Le feu vert ainsi donné, les pires exactions ont été commises. Amnesty International rapporte que dans un hameau de la province de Quiché, dans le nord-ouest du pays, le 5 avril, des militaires ont rassemblé tous les habitants dans une cour de ferme; les hommes ont été décapités, les femmes violées et les enfants jetés sur les rochers d'une rivière voisine.

La barbarie de cette répression est telle que de nombreux Indiens rejoignent les rangs de la guérilla, qui devient pour eux le seul moyen de survie et de défense de leur communauté.

LIBAN

A QUOI SERVENT LES MILITAIRES DE LA «FORCE MULTINATIONALE»?

Entre le jeudi 16 et le vendredi 17 septembre, des centaines de réfugiés palestiniens - 2 à 3 000 selon les dernières informations - étaient sauvagement massacrés dans les camps de Sabra et de Châtilla. Pendant un jour entier, avec la complicité active de l'armée israélienne qui ira jusqu'à éclairer les camps la nuit afin de faciliter ce travail de boucher, les bandes phalangistes séviront contre une population sans défense, tuant, violant, torturant à merci.

Une semaine plus tard, la force multinationale d'interposition, composée de troupes américaines, françaises et italiennes, commençait à se déployer dans Beyrouth-Ouest. La presse bien-pensante n'a pas manqué de chanter les louanges de cette force d'interposition, laissant entendre en reprenant les déclarations de Reagan ou de Mitterrand, que son rôle était d'assurer la sécurité des populations civiles de Beyrouth. Bref, à les en croire, cette force internationale serait l'ange-gardien des palestiniens à Beyrouth. Or, rien n'est plus faux.

En fait, les troupes américaines, italiennes et françaises s'étaient déjà déployées une fois dans Beyrouth, à la fin du mois d'août. Dans le cadre du plan de l'émissaire américain Habib; leur tâche était de superviser le départ des unités combattantes palestiniennes, mais elle ne s'est pas arrêtée en si bon chemin. Durant sa présence de 15 jours, la force multinationale a aussi commencé à démanteler les lignes de défense palestiniennes à Beyrouth-Ouest. Elle a également couvert l'arrivée au pouvoir de Béchir Gemayel, chef des phalanges, responsables de nombreux massacres contre les populations palestiniennes, notamment celui du camp de Tal El Zaatar en 1976. Si bien que lorsqu'elle s'est retirée à la mi-septembre, cette force internationale laissait derrière elle les Palestiniens sans défense face à l'armée israélienne et aux phalanges renforcées. Toutes les conditions étaient

donc réunies pour le massacre. Moins d'une semaine après le départ de la force multinationale, l'armée israélienne, prenant prétexte de l'assassinat de Béchir Gemayel, pénétrait dans Beyrouth-Ouest, encerclait les camps de réfugiés et organisait l'entrée des bandes de tueurs dans les camps. On connaît la suite.

L'armée libanaise réprime...

C'est à ce moment qu'intervient la force d'interposition deuxième version. Or cette force multinationale, sous prétexte d'assurer la sécurité dans participe activement à une violente campagne de répression contre les palestiniens et les forces libano-progressistes. En effet depuis le 20 septembre, l'armée libanaise dirigée par Amine Gemayel mène une violente opération de ratissage dans Beyrouth-Ouest. Les immeubles sont systématiquement fouil-

lés de façon à saisir toutes les armes qui pourraient encore demeurer entre les mains des combattants palestiniens ou progressistes. Les zones peuplées de Palestiniens sont encerclées par les troupes libanaises qui sèment à nouveau la terreur dans les camps de Sabra et de Chatila (International Herald Tribune, 4 octobre 82). Enfin des rafles systématiques sont entreprises qui ont abouti à l'arrestation de 2 à 4 000 personnes en trois semaines.

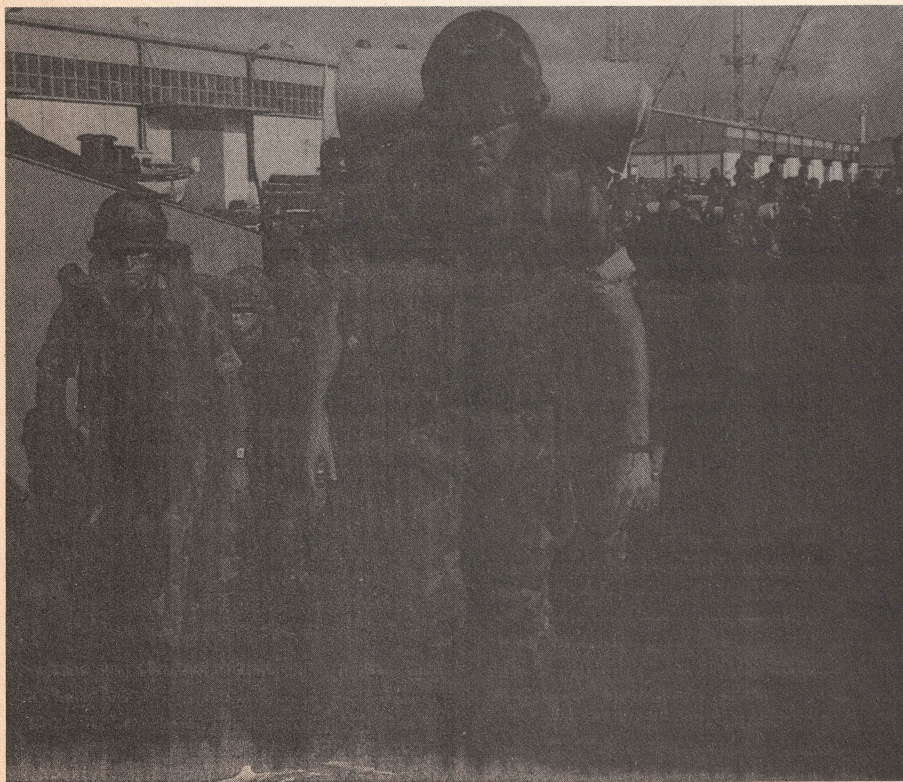
...la force d'interposition lui prête main forte.

Or la force multinationale a apporté sa collaboration active à ces opérations visant à terroriser la population palestinienne (il existerait un plan du gouvernement visant à réduire la population palestinienne au Liban de 500 000 à 50 000 personnes cf *Libération* du 14 octobre 82) et à détruire toutes les organisations palestiniennes et progressistes. Ainsi le 27 septembre, 240 paras français ont mené une mission ponctuelle de recherche d'engin explosif, d'armes et de munitions dans un camp palestinien. Le 6 octobre, les contingents italiens et français ont participé à de vastes opérations de ratissage au cours desquelles 453 personnes ont été arrêtées. Le lendemain 270 autres personnes furent emmenées toujours au cours de ces opérations de ratissage menées avec le concours des troupes étrangères. Et il serait possible de multiplier de tels exemples à l'envi...

La force multinationale d'interposition n'est donc pas une force neutre située au-dessus des parties et dont le seul but serait d'empêcher la protection de la population civile. Hier elle a aidé au désarmement des palestiniens qui a permis les massacres de Sabra et de Chatila. Aujourd'hui elle aide l'armée de Gemayel à terroriser les Palestiniens et à arrêter les militants libano-progressistes. Et pendant ce temps, les milices chrétiennes fascisantes, celles qui sont responsables du massacre de Tal El Zaatar, celles qui ont été les bouchers de Beyrouth-Ouest ne sont pas inquiétées et font tranquillement savoir qu'elles ne se laisseront pas désarmer avant en tout cas trois mois...

On le voit tout ceux qui aujourd'hui parle de la nécessité de reconstruire un Etat fort et indépendant pour soi-disant garantir la paix ne font que préparer les conditions pour une nouvelle défaite des peuples palestiniens et libanais.

Jean-François, le 20.10.82



POLOGNE

Le 8 octobre dernier, le général Jaruzelski a définitivement jeté bas son masque. Le délégué de Solidarnosc qu'il a fait adopter par le parlement polonais révoque au grand jour ses projets toujours: LIQUIDER SOLIDARITE! Si Jaruzelski a abandonné ses dernières hésitations et qu'il cherche à porter un coup décisif au syndicat, c'est que Solidarnosc a montré qu'il était plus vaillant que jamais.

Face à ces mesures, la direction clandestine du syndicat a lancé un mot d'ordre de grève générale pour le 10 novembre. Cette signature traduit une préoccupation: la nécessité d'une lutte de masse pour en finir avec la dictature.

A Varsovie enfin, une cérémonie a eu lieu pour dévoiler une plaque scellée clandestinement dans le mur d'enceinte de la vieille ville, « à la mémoire des victimes ».

Le 31 août, les ouvriers et les jeunes polonais sont descendus dans la rue à l'appel de Solidarnosc pour toutes les grandes villes du pays. Et 5 travailleurs sont tombés sous les balles de police. Un mois plus tard, ce sont à nouveau des milliers de leurs qui ont manifesté en souvenir des morts du 31 août. L'annonce de l'interdiction de Solidarnosc a également suscité une riposte immédiate et cinglante des travailleurs navals de Gdansk se sont mis en grève dès le lundi suivant l'interdiction. Comme une traînée de poudre, des autres villes de la région ont également suivi.

POUR LA 3^e FOIS EN UN MOIS : DES MILLIERS DE PERSONNES DANS LA RUE A WROCLAW

A l'appel de l'émetteur clandestin de Solidarnosc à Wroclaw, quelque 10 000 personnes se sont rassemblées au cimetière Grabiszyn, le 30 septembre, en mémoire du manifestant tombé sous les balles des ZOMO, lors de la manifestation du 31 août dernier dans cette ville. Ce même jour à midi, les ouvriers d'une quinzaine d'entreprises de Wroclaw avaient observé une minute de silence conformément à l'appel de la direction nationale clandestine de Solidarnosc. A Gdansk également, un rassemblement a eu lieu devant les chantiers navals, au pied du monument consacré aux victimes des émeutes de 1971, pour commémorer la mort du militant décédé le 31 août.

Alors qu'approche le premier anniversaire de la proclamation de l'état de siège en Pologne, des affrontements décisifs se préparent dans le pays nous tenons à manifester une solidarité massive avec Solidarnosc. Une année d'état de siège: manifestation de protestation, samedi 18 décembre à Berne.

- Non à la répression !
- Levée immédiate de l'état de guerre !

SOLIDARITE

SOLIDARNOSCI

